

Publié le 16 octobre 2011 à 05h00 | Mis à jour le 16 octobre 2011 à 05h00

## De la contrebande de tabac jusqu'à la vente de drogue



[Ian Bussières](#)  
Le Soleil

(Québec) L'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec (AMDEQ) n'y va pas par quatre chemins : selon elle, la contrebande de tabac serait ni plus ni moins qu'un tremplin pour la vente de drogue pour les jeunes qui s'y adonnent.

Le tabac illégal est destiné à la même clientèle que la marijuana et d'autres drogues, soit les moins de 18 ans, soutient Yves Servais, directeur général de l'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec.  
Photothèque Le Soleil

Cet élément fait partie du mémoire que l'AMDEQ présentera mardi lors des audiences du mandat d'initiative portant sur la contrebande du tabac à l'occasion des travaux de la Commission des finances publiques

du gouvernement du Québec. L'AMDEQ qualifie de timides les efforts du gouvernement pour lutter contre la contrebande sur le terrain.

Pour Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ, la contrebande de tabac est un phénomène géré par des groupes criminels qui font aussi dans le trafic d'autres substances. «Et les jeunes qui embarquent dans la vente de tabac de contrebande, c'est de l'argent facilement fait. Ça devient aussi un tremplin vers bien pire, car ils traitent avec des réseaux qui font d'autres types de contrebande», a-t-il déclaré au Soleil.

«La vente de tabac illégal est une école criminelle pour les jeunes qui adhèrent à ce commerce néfaste. Une fois qu'ils sont impliqués, ils s'entraînent à vendre autre chose. De la marijuana et d'autres drogues qui visent, également, la même clientèle : les moins de 18 ans», déclare M. Servais.

Celui-ci déplore que le gouvernement lui ait souvent répondu qu'il ne disposait pas des ressources nécessaires pour mener des opérations régionales et même provinciales. «Le gouvernement est le complice du gaspillage, non pas d'une, mais de deux et peut-être trois générations de notre jeunesse.»

### Manque de pouvoir

L'association prétend que la loi 59 manque de mordant et que les policiers n'ont pas les pouvoirs nécessaires pour traduire les fautifs devant les tribunaux et porter des accusations criminelles.

Elle souhaiterait également qu'une campagne d'information et de sensibilisation soit lancée par le gouvernement.

«Ce n'est pas toujours aux détaillants de porter le fardeau. Ça prend des actions concrètes. Il faut mettre une escouade sur le terrain pour faire enquête, mettre à jour les réseaux et les poursuivre. Et pourquoi pas une campagne publicitaire concernant la contrebande? Il y en a bien une sur le civisme au volant, sur les gens qui textent au volant, alors pourquoi pas une sur le tabac de contrebande?» conclut Yves Servais.

Partager

2

0

publicité



The advertisement banner is enclosed in a black rectangular border. On the left, there is a logo for 'Le Salon des carrières en technologie' with a blue and green swoosh. To its right is the text 'SALON CARRIÈRES' in orange, followed by the logo of the 'RÉSEAU DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC' (a red square with a white 'S' shape) and the text 'RÉSEAU DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC' in black. On the right side of the banner, there is a purple arrow pointing left containing the white text 'Rencontrez des employeurs de choix!'.

© 2000-2011 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.